

Direction de la coordination interministérielle
et de l'appui territorial

Rennes, le

Affaire suivie par : Nadège MONDJII
Tél. : 02 21 86 23 24
Courriel : nadege.mondjii@ille-et-vilaine.gouv.fr

Le préfet

à

Destinataires *in fine*

Objet : territorialisation de France Numérique Ensemble

P.J. : - carte présentant l'indice de fragilité numérique en Ille-et-Vilaine
- carte des lieux numériques en Ille-et-Vilaine réalisée par le Conseil Départemental

Si les Français n'ont jamais été aussi nombreux à utiliser des services numériques et à bénéficier des innombrables opportunités qu'ils permettent, la récente étude du CREDOC – CREAD (centre de recherche de l'Université Rennes 2) estime que 31,5 % des 18 ans et plus résidant en France métropolitaine sont plus ou moins éloignés du numérique, faute de maîtriser les compétences numériques élémentaires.

Face à ce constat, Jean-Noël BARROT, ministre délégué chargé du Numérique, a présenté en avril dernier à l'ensemble des partenaires du secteur de l'inclusion numérique, une proposition de feuille de route partagée issue des travaux du Conseil National de la Refondation. Baptisée **France Numérique Ensemble**, cette feuille de route stratégique de l'inclusion numérique pour la période 2023-2027, a fait l'objet d'une concertation partenariale qui s'est achevée en mai dernier.

Vous portez toutes et tous, au service des Breilliens et aux côtés de l'Etat, de nombreuses actions en faveur de l'inclusion numérique. Ainsi, les mairies, les bibliothèques, les médiathèques ou encore les CDAS constituent des lieux ressources pour nos citoyens. Malgré l'ensemble des actions menées, certaines parties de notre territoire demeurent sous-dotées et des synergies restent à construire. Aussi, afin de rendre le numérique accessible à tous les Breilliens et leur permettre d'acquérir les compétences numériques qui participent à leur inclusion sociale et économique, je souhaite, à vos côtés, copiloter la politique d'inclusion numérique à l'échelle territoriale qui sera jugée la plus pertinente par les acteurs locaux.

Pour structurer la politique d'inclusion numérique dans notre département, je souhaite renforcer sa territorialisation et **identifier une ou plusieurs collectivités territoriales (EPCI, Conseil Départemental) pour la piloter à mes côtés**. Cette gouvernance conjointe, doit nous permettre de **construire avec l'ensemble des acteurs territoriaux** (structures employeuses de conseillers numériques, acteurs associatifs, centres sociaux, chambres consulaires...), **une ou plusieurs feuilles de route France Numérique Ensemble**. Ce pilotage partagé permettra, je le souhaite, de renforcer et d'équilibrer l'offre de service du territoire en matière d'inclusion numérique.

Aussi, je vous invite dès à présent faire part de votre intention de participation à la gouvernance de cette politique et/ou à l'élaboration des feuilles de route de l'Inclusion Numérique sur votre territoire, en complétant le formulaire qui vous est dédié au lien suivant : <https://inclusion-numerique.anct.gouv.fr/gouvernance> avant le 30 septembre prochain.

Mes services (Madame MONDJII, chargée de mission à la DCIAT, dont vous trouverez les coordonnées en référence au courrier) restent à votre disposition pour toute question.

Comptant sur votre mobilisation et votre engagement au service des Breilliennes et des Breilliens.

Le préfet

Philippe GUSTIN



Destinataires

Monsieur le président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents des EPCI du département d'Ille-et-Vilaine

Copie

Mesdames et Messieurs les parlementaires du département d'Ille-et-Vilaine

Monsieur le président du Conseil Régional

Monsieur le président de l'AMF d'Ille-et-Vilaine

Monsieur le président de l'AMRF d'Ille-et-Vilaine

Messieurs les sous-préfets du département d'Ille-et-Vilaine

Monsieur le secrétaire général pour les affaires régionales